



Cabinet LDS - Société d'Expertise Comptable

1, Rue du Rompot
21121 FONTAINE-LÈS-DIJON

Tel : 03 80 58 20 58

E-mail : contact@cabinetlds.com

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
de Bourgogne Franche-Comté.

SAS au capital de 353 500 € - B 017 250 192 R.C.S Dijon
APE 6920 Z - N° TVA INTRACOM : FR 21 017 250 192

SARL U.M.S

145 Rue DES VIEILLES VIGNES 21600 LONGVIC FRANCE

Plaquette du **01/09/2023** au **31/08/2024**

- SOMMAIRE -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

Attestation	3
-------------	---

Comptes annuels

Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Bilan actif détaillé	9
Bilan passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	13

Dossier de gestion

SIG	18
SIG détaillés	19

Liasse fiscale

Imprimés fiscaux	25
------------------	----

- Attestation -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SARL U.M.S
145 Rue DES VIEILLES VIGNES 21600 LONGVIC FRANCE

relatifs à l'exercice du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Conformément à notre lettre de mission en date du 30/11/2022, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 665 829 €
Chiffre d'affaires :	3 371 106 €
Résultat net comptable :	225 731 €

Fait à : FONTAINE LES DIJON

Le : 28/11/2024

Philippe MOREL

Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilitisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	42 900	42 657	243	1 863
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	562	562		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 602	997	3 605	4 525
Installations techniques, matériel et outillages industriels	684 898	602 953	81 945	39 960
Autres immobilisations corporelles	95 015	37 392	57 623	19 760
Immobilitisations en cours				3 063
Avances et acomptes				
Immobilitisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	678		678	678
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	828 655	684 561	144 094	69 849
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements	118 105		118 105	115 500
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	816 862	22 932	793 930	606 033
Autres créances	61 639		61 639	43 025
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	422		422	422
Disponibilités	459 028		459 028	514 301
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	88 612		88 612	61 082
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 544 668	22 932	1 521 735	1 340 363
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	2 373 323	707 494	1 665 829	1 410 212
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :			27 519,00	43 149,00

- BILAN PASSIF -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 8100)	8 100	8 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	810	810
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	305 978	305 978
Report à nouveau	293 745	66 764
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	225 731	226 981
Situation Nette	834 364	608 633
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	834 364	608 633
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	155 505	264 773
Emprunts et dettes financières divers (3)		238
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 453	343 275
Dettes fiscales et sociales	175 342	188 873
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 165	4 420
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	831 466	801 579
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	1 665 829	1 410 212
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	1 122,00
	à moins d'un an	558 736,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

			N	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				4 081
Production vendue - biens				
Production vendue - services	3 371 106		3 371 106	3 142 540
Chiffre d'affaires net	3 371 106		3 371 106	3 146 621
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			39 465	39 465
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			16 738	
Autres produits			1 068	7 477
Total des produits d'exploitation I (1)			3 428 377	3 193 562
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 132 366	1 255 703
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-2 605	95 425
Autres achats et charges externes (3)			1 297 035	989 391
Impôts, taxes et versements assimilés			30 974	38 870
Salaires et traitements			489 028	386 485
Charges sociales			140 902	107 763
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amort...			37 923	22 799
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provi...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux prov...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux p...				
Autres charges			33	1 019
Total des charges d'exploitations II (2)			3 125 656	2 897 456
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			302 721	296 106
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			11	87
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			11	87

- COMPTE DE RESULTAT -

U.M.5

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	5 971	6 381
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	5 971	6 381
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-5 960	-6 294
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	296 761	289 812
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	301	40
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI	301	40
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 388	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	60	20
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 078	6 795
Total des charges exceptionnelles VII	15 526	6 815
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-15 225	-6 776
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	55 806	56 056
BENEFICE OU PERTE	225 731	226 981
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :	201 119,00	172 142,00
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

- BILAN ACTIF DETAILLE -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Variation			
	N	N-1	en €	en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles (1)				
Concessions, brevets et droits similaires	243,00	1 863,00	-1 620,00	-86,96
2050000000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	42 900,00	42 900,00		
2805000000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	-42 657,00	-41 037,00	-1 620,00	-3,95
2080000000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPOR.	562,46	562,46		
2808000000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPOR.	-562,46	-562,46		
Immobilisations corporelles				
Constructions	3 604,90	4 525,30	-920,40	-20,34
2135000000 INSTALLATIONS GENERALES	4 602,00	4 602,00		
2813500000 DOT AMORT 082023	-997,10	-76,70	-920,40	-1 200,00
Installations techniques, matériel et outillages industriels	81 945,39	39 959,75	41 985,64	105,07
2150000000 INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. INDUS.	603 268,24	603 268,24		
2154000000 MATERIEL INDUSTRIEL	71 103,94	6 846,75	64 257,19	938,51
2157000000 AGENCEM. AMENAG. MAT. OUTIL. INDUS	10 526,00	10 526,00		
2815000000 INSTALL TECH. MAT. OUTIL. INDUST.	-588 988,50	-578 969,72	-10 018,78	-1,73
2815400000 DOT AMORT 082023	-10 288,61	-1 544,50	-8 744,11	-566,15
2815700000 DOT AGENC MAT ET OUTILL	-3 675,68	-167,02	-3 508,66	-2 100,74
Autres immobilisations corporelles	57 623,02	19 760,20	37 862,82	191,61
2181000000 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG. DIV.	61 122,71	26 201,50	34 921,21	133,28
2183000000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	32 172,41	16 119,74	16 052,67	99,58
2184000000 MOBILIER	1 719,64	1 719,64		
2818100000 AMORT AG CONS DIVERS	-17 571,80	-9 414,58	-8 157,22	-86,64
2818300000 DOT MAT BUREAU INFORM	-18 286,47	-13 676,56	-4 609,91	-33,71
2818400000 AMORT MOBILIER	-1 533,47	-1 189,54	-343,93	-28,91
Immobilisations en cours		3 062,50	-3 062,50	-100,00
2310000000 IMMOBILISAT. CORPORELLES EN COURS		3 062,50	-3 062,50	-100,00
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	678,00	678,00		
2750000000 DEPOT GARANTIE LE JOPHIL	678,00	678,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	144 094,31	69 848,75	74 245,56	106,29
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements	118 105,00	115 500,00	2 605,00	2,26
3100000000 STOCKS	118 105,00	115 500,00	2 605,00	2,26
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	793 929,65	606 033,26	187 896,39	31,00
411 CLIENTS	778 712,16	590 763,77	187 948,39	31,81
416 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	27 518,92	43 148,92	-15 630,00	-36,22
418 CLIENTS - PRODUITS NON ENCORE FACTURES	551,00		551,00	

- BILAN ACTIF DETAILLE -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
4198000000 RABAIS REMISES RIST. A ACCORDER	10 080,00		10 080,00	
4910000000 PROVIS. POUR DEPREC. CPTES CLIENTS	-22 932,43	-27 879,43	4 947,00	17,74
Autres créances	61 638,53	43 025,17	18 613,36	43,26
401 FOURNISSEURS	1 151,48	21 136,60	-19 985,12	-94,55
4098000000 RABAIS REMISES RISTOUR. A OBTENIR	4 079,30		4 079,30	
4378000000 TICKET RESTAURANT	1 701,00		1 701,00	
4387000000 ORG.SOC. PROD.A RECE	3 712,96		3 712,96	
4440000000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	250,00		250,00	
4456260000 TVA SUR IMMO. 20 %	643,22		643,22	
4456660000 TVA DEDUCTIBLE 20 %	9 408,93	7 233,15	2 175,78	30,08
4457170000 TVA COLLECTEE 20 %	2 244,04		2 244,04	
4458100000 TVA A REGULARISER		3 400,22	-3 400,22	-100,00
4458600000 TVA SUR FRE NON PARV	38 447,60	11 255,20	27 192,40	241,60
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	422,00	422,00		
5081100000 PARTS BP	422,00	422,00		
Disponibilités	459 027,53	514 301,17	-55 273,64	-10,75
5120000000 CREDIT MUTUEL	1 047,48	165,25	882,23	533,88
5121010000 BANQUE POPULAIRE	457 980,05	514 135,92	-56 155,87	-10,92
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	88 612,41	61 081,72	27 530,69	45,07
4860000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	88 612,41	61 081,72	27 530,69	45,07
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 521 735,12	1 340 363,32	181 371,80	13,53
TOTAL ACTIF GENERAL	1 665 829,43	1 410 212,07	255 617,36	18,13

- BILAN PASSIF DETAILLE -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé: 8100)	8 100,00	8 100,00		
1013000000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	8 100,00	8 100,00		
Réserve légale	810,00	810,00		
1061100000 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	810,00	810,00		
Autres réserves	305 978,00	305 978,00		
1068800000 RESERVES DIVERSES	242 500,00	242 500,00		
1068810000 RESERVE CICE	63 478,00	63 478,00		
Report à nouveau	293 745,10	66 764,32	226 980,78	339,97
1100000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	293 745,10	66 764,32	226 980,78	339,97
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	225 730,62	226 980,78	-1 250,16	-0,55
Situation Nette	834 363,72	608 633,10	225 730,62	37,09
TOTAL CAPITAUX PROPRES	834 363,72	608 633,10	225 730,62	37,09
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	155 505,47	264 773,35	-109 267,88	-41,27
1646000000 PRET 45200 TRESORERIE	1 122,48	12 541,53	-11 419,05	-91,05
1647000000 EMPRUNT 23000		2 912,85	-2 912,85	-100,00
1648000000 EMPRUNT 34919 TRESORERIE		4 318,47	-4 318,47	-100,00
1649000000 EMPRUNT 350000	154 382,99	241 720,55	-87 337,56	-36,13
1649010000 PRET 26000		3 279,95	-3 279,95	-100,00
Emprunts et dettes financières divers (3)		237,50	-237,50	-100,00
4551500000 CC LE FLOCH FRANCK		237,50	-237,50	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 453,18	343 274,83	154 178,35	44,91
401 FOURNISSEURS	295 109,18	304 085,23	-8 976,05	-2,95
408 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	202 344,00	39 189,60	163 154,40	416,32
Dettes fiscales et sociales	175 342,38	188 873,09	-13 530,71	-7,16
421 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	42 020,62	25 226,90	16 793,72	66,57
4282000000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	39 059,93	27 881,64	11 178,29	40,09
4310000000 URSSAF	24 082,05	13 923,49	10 158,56	72,96
4370200000 HUMANIS PREVOYANCE	1 814,81	1 271,68	543,13	42,71
4373000000 RETRAITE HUMANIS	6 270,74	2 974,51	3 296,23	110,82
4377000000 MUTUELLE RADIANCE	1 137,58	891,48	246,10	27,61
4380000000 ORG. SOC. CHARG. A PAY. & PROD.	305,88	242,67	63,21	26,05
4382000000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	11 368,21	7 391,76	3 976,45	53,80
4421000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	531,73	341,96	189,77	55,49

- BILAN PASSIF DETAILLE -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
4440000000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES		56 056,00	-56 056,00	-100,00
4455100000 TVA A DECAISSER	34 461,00	47 750,00	-13 289,00	-27,83
4458700000 TVA SUR F.A.E.	1 761,83		1 761,83	
4486000000 AUTRES CHARGES A PAYER	12 528,00	4 921,00	7 607,00	154,58
Autres dettes	3 164,68	4 420,20	-1 255,52	-28,40
411 CLIENTS	3 164,68	4 420,20	-1 255,52	-28,40
Comptes de régularisation				
TOTAL DETTES	831 465,71	801 578,97	29 886,74	3,73
TOTAL PASSIF GENERAL	1 665 829,43	1 410 212,07	255 617,36	18,13

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

			Variation	
	N	N-1	en €	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises		4 081,00	-4 081,00	-100,00
7071000000 VTE FERRAILLE SANS TVA		4 081,00	-4 081,00	-100,00
Production vendue - services	3 371 106,21	3 142 539,62	228 566,59	7,27
7041110000 VENTES UMS	3 371 106,21	3 120 640,78	250 465,43	8,03
7041120000 VENTE PARTICULIER		2 818,34	-2 818,34	-100,00
7041160000 VENTES LIMP		19 080,50	-19 080,50	-100,00
Chiffre d'affaires net	3 371 106,21	3 146 620,62	224 485,59	7,13
Subventions d'exploitation	39 464,52	39 464,52		
7400000000 DRIRE	39 464,52	39 464,52		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	16 737,96		16 737,96	
7817400000 CREANCES	13 025,00		13 025,00	
7910000000 TRANSF.CHARGES D'EXP	3 712,96		3 712,96	
Autres produits	1 067,92	7 477,04	-6 409,12	-85,72
7580000000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	1 067,92	7 477,04	-6 409,12	-85,72
Total des produits d'exploitation I (1)	3 428 376,61	3 193 562,18	234 814,43	7,35
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 132 365,60	1 255 703,40	-123 337,80	-9,82
6012000000 ACHATS MATIERES PREMIERES	944 164,61	1 018 680,26	-74 515,65	-7,31
6012010000 ACHATS MAT.PREM.CEE	22 801,05	169 507,17	-146 706,12	-86,55
6012020000 MATIERES (OU GROUPE) B TR		389,32	-389,32	-100,00
6012030000 ACHAT POUR THERMOLAQUAGE	66 904,90		66 904,90	
6021000000 MATIERES CONSOMMABLES	36 355,76	33 967,58	2 388,18	7,03
6022200000 PRODUITS D'ENTRETIEN		1 013,49	-1 013,49	-100,00
6022300000 FOURNITURES D'ATELIER / USINES	47 592,63	32 145,58	15 447,05	48,05
6022310000 FOURNITURE ATELIER PEINTURE	14 546,65		14 546,65	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-2 605,00	95 425,00	-98 030,00	-102,73
6031000000 VARIAT. STOCKS MAT. PREM. ET FOURN	-2 605,00	95 425,00	-98 030,00	-102,73
Autres achats et charges externes (3)	1 297 034,69	989 391,12	307 643,57	31,09
6041000000 SOUS TRAITANCE	112 102,84	124 189,54	-12 086,70	-9,73
6060110000 EAUX	450,00	450,00		
6061000000 E.D.F.	45 103,58	18 423,58	26 680,00	144,81
6061100000 GAZ DE FRANCE	2 819,57	1 663,07	1 156,50	69,54
6061110000 GAZ CUVE	13 489,44		13 489,44	
6061300000 CARBURANT	7 783,15	7 720,71	62,44	0,81
6061320000 CARBURANT TIGUAN	1 930,81	1 174,13	756,68	64,45
6061330000 CARBURANT 308	1 953,62	1 418,54	535,08	37,72
6061340000 CARBURANT MINI	3 433,08	3 411,41	21,67	0,64
6063000000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQUIP.	13 933,29	7 163,91	6 769,38	94,49
6063010000 PETIT OUTILLAGE POUR MACHINE TRUMPF	13 387,87	26 581,64	-13 193,77	-49,63
6063020000 PETIT OUTILLAGE THERMOLAQUAGE	2 068,52		2 068,52	

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
6063100000 VETEMENT TRAVAIL	6 133,79	2 754,20	3 379,59	122,71
6063110000 VETEMENT TRAVAIL THERMOLAQUAGE	1 086,00		1 086,00	
6063400000 PRODUITS ENTRETIEN	1 854,25	705,30	1 148,95	162,90
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 154,91	6 852,23	-697,32	-10,18
6068000000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	3 893,44	402,67	3 490,77	866,91
6122050000 CREDIT BAIL LASER 2 TRUMPF	119 335,85	124 801,60	-5 465,75	-4,38
6122080000 PLIEUSE TRUMPF	28 514,94	28 591,80	-76,86	-0,27
6122090000 CREDIT MAIL TIME SAVERS	13 543,32	13 543,32		
6122100000 CREDIT BAIL SOUDEUSE	9 458,26	5 205,49	4 252,77	81,70
6122110000 CREDIT BAIL THERMOLAQUAGE	30 266,75		30 266,75	
6132000000 LOC. IMMOBILIERES LE JOPHIL	144 000,00	144 000,00		
6132030000 PRELOYER POUDREUSE	2 167,10	1 048,03	1 119,07	106,78
6133040000 LOCATION CITROEN PLATEAU UMS	2 400,00	2 400,00		
6133060000 MISE A DISPO BERLINGO	1 200,00	1 200,00		
6133120000 MISE A DISPO 308 BIS	5 760,00	6 534,00	-774,00	-11,85
6133140000 MISE A DISP MINI S	5 758,92	5 758,92		
6133160000 MISE A DISPO EXPERT	1 200,00	1 100,00	100,00	9,09
6133170000 MISE A DISPO TIGUAN	8 640,00	6 480,00	2 160,00	33,33
6135000000 LOCATIONS MOBILIERES	5 740,38	3 881,44	1 858,94	47,89
6135010000 LOCATION STOCKAGE AIR LIQUIDE	7 040,77	7 108,39	-67,62	-0,95
6135130000 LOYER RESEAU LOCAL	239,94	479,88	-239,94	-50,00
6140000000 CHARGES LOCAT & DE COPROPRIETE	25 914,00	23 618,00	2 296,00	9,72
6150000000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	250,95	1 282,46	-1 031,51	-80,43
6152000000 SUR BIENS IMMOBILIERS	5 621,41		5 621,41	
6155000000 SUR BIENS MOBILIERS		291,00	-291,00	-100,00
6155010000 ACHAT POUR TRUMPH	4 156,00		4 156,00	
6155100000 ENTRETIEN MATERIEL	5 795,28	11 236,87	-5 441,59	-48,43
6155110000 ENTRETIEN VEHICULE	161,71	1 238,68	-1 076,97	-86,94
6156000000 MAINTENANCE	6 725,45	3 339,87	3 385,58	101,37
6160000000 PRIMES D'ASSURANCE	10 686,27	11 304,22	-617,95	-5,47
6160100000 FLOTTE	6 665,00	7 552,00	-887,00	-11,75
6161000000 ASSURANCE	6 182,75	5 704,04	478,71	8,39
6161310000 ASSURANCE BPI	8 081,60		8 081,60	
6181000000 DOCUMENTATION GENERALE	832,02		832,02	
6211000000 PERSONNEL INTERIMAIRE	139 648,02	47 361,58	92 286,44	194,86
6214110000 PRESTATION ADMINISTRATIVE	380 925,00	253 912,00	127 013,00	50,02
6226000000 HONORAIRES	10 611,00	10 642,00	-31,00	-0,29
6226010000 HONORAIRES SITE WEB	3 855,00		3 855,00	
6226030000 HONORAIRE HORS LDS		4 560,24	-4 560,24	-100,00
6227000000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	234,40	302,21	-67,81	-22,44
6231000000 ANNONCES ET INSERTIONS	780,00	113,83	666,17	585,23
6234000000 CADEAUX A LA CLIENTELE	6 053,49	4 800,00	1 253,49	26,11
6236000000 CATALOGUES ET IMPRIMES	1 677,76	3 590,00	-1 912,24	-53,27

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
6238000000 DIVERS (POURBOIRES, DONCS COURANTS)	20,00	30,00	-10,00	-33,33
6242000000 TRANSPORTS SUR VENTES	35 963,96	27 658,73	8 305,23	30,03
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 845,01	954,16	890,85	93,36
6257000000 RECEPTIONS	694,48	644,25	50,23	7,80
6260000000 FRAIS POSTAUX TIMBRES	382,76	1 372,73	-989,97	-72,12
6262000000 TELEPHONE/INTERNET/FAX	7 066,05	7 861,25	-795,20	-10,12
6271010000 FRAIS DE DOSSIER ADMINISTRATIF		220,00	-220,00	-100,00
6272000000 COMMISSIONS & FRAIS SUR EMPRUNTS	1 853,66	2 460,41	-606,75	-24,66
6275000000 FRAIS SUR EFFETS (COMM. D'ENDOS,.)	423,95	385,60	38,35	9,95
6280000000 DIVERS	75,32	121,60	-46,28	-38,06
6281000000 COTISATIONS	798,00	879,59	-81,59	-9,28
6282000000 FORMATION	210,00	910,00	-700,00	-76,92
Impôts, taxes et versements assimilés	30 974,43	38 870,23	-7 895,80	-20,31
6312000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 773,69	1 398,84	1 374,85	98,29
6333000000 ADEFIM FORMATION CONTINUE	2 585,82	1 123,70	1 462,12	130,12
6335000000 VERS. LIBERAT. A EXONER. TAXE APP.	423,16	346,69	76,47	22,06
6351110000 CONTRIBUTION FONCIERE	24 621,00	34 577,00	-9 956,00	-28,79
6351400000 CVAE	499,00		499,00	
6358000000 AUTRES DROITS	58,00	1 424,00	-1 366,00	-95,93
6358400000 CARTE GRISE	13,76		13,76	
Salaires et traitements	489 027,92	386 485,14	102 542,78	26,53
6411000000 SALAIRES	470 150,13	385 420,45	84 729,68	21,98
6412000000 CONGES PAYES	11 178,29	1 064,69	10 113,60	949,91
6414010000 TICKETS RESTAURANT	7 699,50		7 699,50	
Charges sociales	140 901,81	107 762,56	33 139,25	30,75
6451000000 COTISATIONS A L'URSSAF	106 561,68	84 999,43	21 562,25	25,37
6453000000 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	22 023,31	17 112,75	4 910,56	28,70
6457000000 MUTUELLE RADIANCE	6 780,81	4 371,16	2 409,65	55,13
6458200000 CHARGES SUR CONGES PAYES	3 976,45	154,85	3 821,60	2 467,94
6470000000 AUTRES CHARGES SOCIALES	213,64		213,64	
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 345,92	1 124,37	221,55	19,70
DOTATION D'EXPLOITATION				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements	37 923,01	22 799,33	15 123,68	66,33
6811100000 DOT.AMORT.IMMO.INCOR	1 620,00	1 620,00		
6811200000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	36 303,01	21 179,33	15 123,68	71,41
Autres charges	33,23	1 019,07	-985,84	-96,74
6580000000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	33,23	1 019,07	-985,84	-96,74
Total des charges d'exploitations II (2)	3 125 655,69	2 897 455,85	228 199,84	7,88
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	302 720,92	296 106,33	6 614,59	2,23
Opérations en commun				
Produits Financiers				

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
Autres intérêts et produits assimilés (5)	11,31	86,58	-75,27	-86,94
7680000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	11,31	86,58	-75,27	-86,94
Total des produits financiers (V)	11,31	86,58	-75,27	-86,94
Charges Financières				
Intérêts et charges assimilées (6)	5 971,09	6 380,51	-409,42	-6,42
6611000000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 771,01	2 692,24	-921,23	-34,22
6616000000 INTERETS BANC. & SUR OPER. FINANC.	4 200,08	3 688,27	511,81	13,88
Total des charges financières (VI)	5 971,09	6 380,51	-409,42	-6,42
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-5 959,78	-6 293,93	334,15	5,31
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	296 761,14	289 812,40	6 948,74	2,40
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	301,30	39,53	261,77	662,21
7780000000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	301,30	39,53	261,77	662,21
Total des produits Exceptionnels VI	301,30	39,53	261,77	662,21
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 387,90		7 387,90	
6714000000 CREANC. DEVEN. IRRECOUV. SUR BENEF	7 387,90		7 387,90	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	59,92	19,82	40,10	202,32
6780000000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	59,92	19,82	40,10	202,32
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 078,00	6 795,33	1 282,67	18,88
6876000000 DOT.PROV.DEPREC.EXCE	8 078,00	6 795,33	1 282,67	18,88
Total des charges exceptionnelles VII	15 525,82	6 815,15	8 710,67	127,81
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-15 224,52	-6 775,62	-8 448,90	-124,70
Impôts sur les bénéfices	55 806,00	56 056,00	-250,00	-0,45
6950000000 IMPOTS S/LES BENEFIC	55 806,00	56 056,00	-250,00	-0,45
TOTAL DES PRODUITS	3 428 689,22	3 193 688,29	235 000,93	7,36
TOTAL DES CHARGES	3 202 958,60	2 966 707,51	236 251,09	7,96
BENEFICE OU PERTE	225 730,62	226 980,78	-1 250,16	-0,55

DOSSIER DE GESTION

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	31/08/2024 (12 Mois)	%	31/08/2023 (12 Mois)	%	Variation	
					Var N/N-1	%
Ventes de marchandises et de services			4 081,00		-4 081,00	-100,00
-Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale			4 081,00	100,00	-4 081,00	-100,00
Production vendue	3 371 106,21	100,00	3 142 539,62	100,00	228 566,59	7,27
+Production immobilisée						
+ ou - Production stockée						
= Production de l'exercice	3 371 106,21	100,00	3 142 539,62	100,00	228 566,59	7,27
-Achats stockés	1 129 760,60	33,51	1 351 128,40	42,99	-221 367,80	-16,38
-Achats d'études et prestations de services	112 102,84	3,33	124 189,54	3,95	-12 086,70	-9,73
-Achats de matériel, équipements et travaux						
Marge brute de production	2 129 242,77	63,16	1 667 221,68	53,05	462 021,09	27,71
Chiffre d'affaires	3 371 106,21	100,00	3 146 620,62	100,00	224 485,59	7,13
Marge Brute Globale	2 129 242,77	63,16	1 671 302,68	53,11	457 940,09	27,40
-Autres achats et charges externes	1 184 931,85	35,15	865 201,58	27,50	319 730,27	36,95
Valeur ajoutée (VA)	944 310,92	28,01	806 101,10	25,62	138 209,82	17,15
+Subventions d'exploitation	39 464,52	1,17	39 464,52	1,25		
-Charges du personnel (Salaires & cotisations...)	629 929,73	18,69	494 247,70	15,71	135 682,03	27,45
-Impôts, taxes et versements assimilés	30 974,43	0,92	38 870,23	1,24	-7 895,80	-20,31
Excédent brut d'exploitation (EBE)	322 871,28	9,58	312 447,69	9,93	10 423,59	3,34
+Autres produits d'exploitation	1 067,92	0,03	7 477,04	0,24	-6 409,12	-85,72
-Autres charges d'exploitation	33,23		1 019,07	0,03	-985,84	-96,74
+Reprises sur amortissements et provisions d'...	13 025,00	0,39				
+Transferts de charges d'exploitation	3 712,96	0,11				
-Dotations aux amortissements et provisions d'...	37 923,01	1,12	22 799,33	0,72	15 123,68	66,33
Résultat d'exploitation	302 720,92	8,98	296 106,33	9,41	6 614,59	2,23
Produits financiers	11,31		86,58		-75,27	-86,94
-Charges financières	5 971,09	0,18	6 380,51	0,20	-409,42	-6,42
Résultat financier	-5 959,78	-0,18	-6 293,93	-0,20	334,15	5,31
+/- Quote-parts sur opérations faites en comm...						
Résultat courant avant impôts (RCAI)	296 761,14	8,80	289 812,40	9,21	6 948,74	2,40
Produits exceptionnels	301,30	0,01	39,53		261,77	662,21
-Charges exceptionnelles	15 525,82	0,46	6 815,15	0,22	8 710,67	127,81
Résultat exceptionnel	-15 224,52	-0,45	-6 775,62	-0,22	-8 448,90	-124,70
-Impôt sur les bénéfices (impôt sur les socié...)	55 806,00	1,66	56 056,00	1,78	-250,00	-0,45
-Participation salariale						
Résultat net de l'exercice	225 730,62	6,70	226 980,78	7,21	-1 250,16	-0,55

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	31/08/2024 (12 Mois)	%	31/08/2023 (12 Mois)	%	Variation	
					Var N/N-1	%
Ventes de marchandises et de services			4 081,00		-4 081,00	-100,00
707100000 - VTE FERRAILLE SANS TVA			4 081,00	100,00	-4 081,00	-100,00
-Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale			4 081,00	100,00	-4 081,00	-100,00
Production vendue	3 371 106,21	100,00	3 142 539,62	100,00	228 566,59	7,27
7041110000 - VENTES UMS	3 371 106,21	100,00	3 120 640,78	99,30	250 465,43	8,03
7041120000 - VENTE PARTICULIER			2 818,34	0,09	-2 818,34	-100,00
7041160000 - VENTES LIMP			19 080,50	0,61	-19 080,50	-100,00
+Production immobilisée						
+ ou - Production stockée						
= Production de l'exercice	3 371 106,21	100,00	3 142 539,62	100,00	228 566,59	7,27
-Achats stockés	1 129 760,60	33,51	1 351 128,40	42,99	-221 367,80	-16,38
6012000000 - ACHATS MATIERES PREMIERES	944 164,61	28,01	1 018 680,26	32,42	-74 515,65	-7,31
6012010000 - ACHATS MAT.PREM.CEE	22 801,05	0,68	169 507,17	5,39	-146 706,12	-86,55
6012020000 - MATIERES (OU GROUPE) B TR			389,32	0,01	-389,32	-100,00
6012030000 - ACHAT POUR THERMOLAQUAGE	66 904,90	1,98			66 904,90	
6021000000 - MATIERES CONSOMMABLES	36 355,76	1,08	33 967,58	1,08	2 388,18	7,03
6022200000 - PRODUITS D'ENTRETIEN			1 013,49	0,03	-1 013,49	-100,00
6022300000 - FOURNITURES D'ATELIER / U...	47 592,63	1,41	32 145,58	1,02	15 447,05	48,05
6022310000 - FOURNITURE ATELIER PEINTU...	14 546,65	0,43			14 546,65	
6031000000 - VARIAT. STOCKS MAT. PREM....	-2 605,00	-0,08	95 425,00	3,04	-98 030,00	-102,73
-Achats d'études et prestations de services	112 102,84	3,33	124 189,54	3,95	-12 086,70	-9,73
6041000000 - SOUS TRAITANCE	112 102,84	3,33	124 189,54	3,95	-12 086,70	-9,73
-Achats de matériel, équipements et travaux						
Marge brute de production	2 129 242,77	63,16	1 667 221,68	53,05	462 021,09	27,71
Chiffre d'affaires	3 371 106,21	100,00	3 146 620,62	100,00	224 485,59	7,13
Marge Brute Globale	2 129 242,77	63,16	1 671 302,68	53,11	457 940,09	27,40
-Autres achats et charges externes	1 184 931,85	35,15	865 201,58	27,50	319 730,27	36,95
6060110000 - EAUX	450,00	0,01	450,00	0,01		
6061000000 - E.D.F.	45 103,58	1,34	18 423,58	0,59	26 680,00	144,81
6061100000 - GAZ DE FRANCE	2 819,57	0,08	1 663,07	0,05	1 156,50	69,54
6061110000 - GAZ CUVE	13 489,44	0,40			13 489,44	
6061300000 - CARBURANT	7 783,15	0,23	7 720,71	0,25	62,44	0,81
6061320000 - CARBURANT TIGUAN	1 930,81	0,06	1 174,13	0,04	756,68	64,45
6061330000 - CARBURANT 308	1 953,62	0,06	1 418,54	0,05	535,08	37,72
6061340000 - CARBURANT MINI	3 433,08	0,10	3 411,41	0,11	21,67	0,64
6063000000 - FOURNIT. ENTRETIEN & PETI...	13 933,29	0,41	7 163,91	0,23	6 769,38	94,49
6063010000 - PETIT OUTILLAGE POUR MACH...	13 387,87	0,40	26 581,64	0,84	-13 193,77	-49,63
6063020000 - PETIT OUTILLAGE THERMOLAQ...	2 068,52	0,06			2 068,52	
6063100000 - VETEMENT TRAVAIL	6 133,79	0,18	2 754,20	0,09	3 379,59	122,71
6063110000 - VETEMENT TRAVAIL THERMOLA...	1 086,00	0,03			1 086,00	
6063400000 - PRODUITS ENTRETIEN	1 854,25	0,06	705,30	0,02	1 148,95	162,90
6064000000 - FOURNITURES ADMINISTRATIV...	6 154,91	0,18	6 852,23	0,22	-697,32	-10,18
6068000000 - AUTRES MATIERES ET FOURNI...	3 893,44	0,12	402,67	0,01	3 490,77	866,91

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	31/08/2024 (12 Mois)	%	31/08/2023 (12 Mois)	%	Variation	
					Var N/N-1	%
6122050000 - CREDIT BAIL LASER 2 TRUM...	119 335,85	3,54	124 801,60	3,97	-5 465,75	-4,38
6122080000 - PLIEUSE TRUMPF	28 514,94	0,85	28 591,80	0,91	-76,86	-0,27
6122090000 - CREDIT MAIL TIME SAVERS	13 543,32	0,40	13 543,32	0,43		
6122100000 - CREDIT BAIL SOUDEUSE	9 458,26	0,28	5 205,49	0,17	4 252,77	81,70
6122110000 - CREDIT BAIL THERMOLAQUAGE	30 266,75	0,90			30 266,75	
6132000000 - LOC. IMMOBILIERES LE JOPH...	144 000,00	4,27	144 000,00	4,58		
6132030000 - PRELOYER POUDREUSE	2 167,10	0,06	1 048,03	0,03	1 119,07	106,78
6133040000 - LOCATION CITROEN PLATEAU ...	2 400,00	0,07	2 400,00	0,08		
6133060000 - MISE A DISPO BERLINGO	1 200,00	0,04	1 200,00	0,04		
6133120000 - MISE A DISPO 308 BIS	5 760,00	0,17	6 534,00	0,21	-774,00	-11,85
6133140000 - MISE A DISP MINI S	5 758,92	0,17	5 758,92	0,18		
6133160000 - MISE A DISPO EXPERT	1 200,00	0,04	1 100,00	0,03	100,00	9,09
6133170000 - MISE A DISPO TIGUAN	8 640,00	0,26	6 480,00	0,21	2 160,00	33,33
6135000000 - LOCATIONS MOBILIERES	5 740,38	0,17	3 881,44	0,12	1 858,94	47,89
6135010000 - LOCATION STOCKAGE AIR LIQ...	7 040,77	0,21	7 108,39	0,23	-67,62	-0,95
6135130000 - LOYER RESEAU LOCAL	239,94	0,01	479,88	0,02	-239,94	-50,00
6140000000 - CHARGES LOCAT & DE COPROP...	25 914,00	0,77	23 618,00	0,75	2 296,00	9,72
6150000000 - ENTRETIEN ET REPARATIONS	250,95	0,01	1 282,46	0,04	-1 031,51	-80,43
6152000000 - SUR BIENS IMMOBILIERS	5 621,41	0,17			5 621,41	
6155000000 - SUR BIENS MOBILIERS			291,00	0,01	-291,00	-100,00
6155010000 - ACHAT POUR TRUMPH	4 156,00	0,12			4 156,00	
6155100000 - ENTRETIEN MATERIEL	5 795,28	0,17	11 236,87	0,36	-5 441,59	-48,43
6155110000 - ENTRETIEN VEHICULE	161,71		1 238,68	0,04	-1 076,97	-86,94
6156000000 - MAINTENANCE	6 725,45	0,20	3 339,87	0,11	3 385,58	101,37
6160000000 - PRIMES D'ASSURANCE	10 686,27	0,32	11 304,22	0,36	-617,95	-5,47
6160100000 - FLOTTE	6 665,00	0,20	7 552,00	0,24	-887,00	-11,75
6161000000 - ASSURANCE	6 182,75	0,18	5 704,04	0,18	478,71	8,39
6161310000 - ASSURANCE BPI	8 081,60	0,24			8 081,60	
6181000000 - DOCUMENTATION GENERALE	832,02	0,02			832,02	
6211000000 - PERSONNEL INTERIMAIRE	139 648,02	4,14	47 361,58	1,51	92 286,44	194,86
6214110000 - PRESTATION ADMINISTRATIVE	380 925,00	11,30	253 912,00	8,07	127 013,00	50,02
6226000000 - HONORAIRES	10 611,00	0,31	10 642,00	0,34	-31,00	-0,29
6226010000 - HONORAIRES SITE WEB	3 855,00	0,11			3 855,00	
6226030000 - HONORAIRES HORS LDS			4 560,24	0,14	-4 560,24	-100,00
6227000000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTE...	234,40	0,01	302,21	0,01	-67,81	-22,44
6231000000 - ANNONCES ET INSERTIONS	780,00	0,02	113,83		666,17	585,23
6234000000 - CADEAUX A LA CLIENTELE	6 053,49	0,18	4 800,00	0,15	1 253,49	26,11
6236000000 - CATALOGUES ET IMPRIMES	1 677,76	0,05	3 590,00	0,11	-1 912,24	-53,27
6238000000 - DIVERS (POURBOIRES, DONS ...	20,00		30,00		-10,00	-33,33
6242000000 - TRANSPORTS SUR VENTES	35 963,96	1,07	27 658,73	0,88	8 305,23	30,03
6251000000 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 845,01	0,05	954,16	0,03	890,85	93,36
6257000000 - RECEPTIONS	694,48	0,02	644,25	0,02	50,23	7,80
6260000000 - FRAIS POSTAUX TIMBRES	382,76	0,01	1 372,73	0,04	-989,97	-72,12
6262000000 - TELEPHONE/INTERNET/FAX	7 066,05	0,21	7 861,25	0,25	-795,20	-10,12

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	31/08/2024 (12 Mois)	%	31/08/2023 (12 Mois)	%	Variation	
					Var N/N-1	%
6271010000 - FRAIS DE DOSSIER ADMISTRA...			220,00	0,01	-220,00	-100,00
6272000000 - COMMISSIONS & FRAIS SUR E...	1 853,66	0,05	2 460,41	0,08	-606,75	-24,66
6275000000 - FRAIS SUR EFFETS (COMM. D...	423,95	0,01	385,60	0,01	38,35	9,95
6280000000 - DIVERS	75,32		121,60		-46,28	-38,06
6281000000 - COTISATIONS	798,00	0,02	879,59	0,03	-81,59	-9,28
6282000000 - FORMATION	210,00	0,01	910,00	0,03	-700,00	-76,92
Valeur ajoutée (VA)	944 310,92	28,01	806 101,10	25,62	138 209,82	17,15
+Subventions d'exploitation	39 464,52	1,17	39 464,52	1,25		
7400000000 - DRIRE	39 464,52	1,17	39 464,52	1,25		
-Charges du personnel (Salaires & cotisations...	629 929,73	18,69	494 247,70	15,71	135 682,03	27,45
6411000000 - SALAIRES	470 150,13	13,95	385 420,45	12,25	84 729,68	21,98
6412000000 - CONGES PAYES	11 178,29	0,33	1 064,69	0,03	10 113,60	949,91
6414010000 - TICKETS RESTAURANT	7 699,50	0,23			7 699,50	
6451000000 - COTISATIONS A L'URSSAF	106 561,68	3,16	84 999,43	2,70	21 562,25	25,37
6453000000 - COTISATIONS AUX CAISSES R...	22 023,31	0,65	17 112,75	0,54	4 910,56	28,70
6457000000 - MUTUELLE RADIANCE	6 780,81	0,20	4 371,16	0,14	2 409,65	55,13
6458200000 - CHARGES SUR CONGES PAYES	3 976,45	0,12	154,85		3 821,60	2 467,94
6470000000 - AUTRES CHARGES SOCIALES	213,64	0,01			213,64	
6475000000 - MEDECINE DU TRAVAIL, PHAR...	1 345,92	0,04	1 124,37	0,04	221,55	19,70
-Impôts, taxes et versements assimilés	30 974,43	0,92	38 870,23	1,24	-7 895,80	-20,31
6312000000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	2 773,69	0,08	1 398,84	0,04	1 374,85	98,29
6333000000 - ADEFIM FORMATION CONTINUE	2 585,82	0,08	1 123,70	0,04	1 462,12	130,12
6335000000 - VERS. LIBERAT. A EXONER. ...	423,16	0,01	346,69	0,01	76,47	22,06
6351110000 - CONTRIBUTION FONCIERE	24 621,00	0,73	34 577,00	1,10	-9 956,00	-28,79
6351400000 - CVAE	499,00	0,01			499,00	
6358000000 - AUTRES DROITS	58,00		1 424,00	0,05	-1 366,00	-95,93
6358400000 - CARTE GRISE	13,76				13,76	
Excédent brut d'exploitation (EBE)	322 871,28	9,58	312 447,69	9,93	10 423,59	3,34
+Autres produits d'exploitation	1 067,92	0,03	7 477,04	0,24	-6 409,12	-85,72
7580000000 - PRODUITS DIVERS GESTION C...	1 067,92	0,03	7 477,04	0,24	-6 409,12	-85,72
-Autres charges d'exploitation	33,23		1 019,07	0,03	-985,84	-96,74
6580000000 - CHAR DIV-GESTION COURANTE	33,23		1 019,07	0,03	-985,84	-96,74
+Reprises sur amortissements et provisions d'...	13 025,00	0,39				
7817400000 - CREANCES	13 025,00	0,39			13 025,00	
+Transferts de charges d'exploitation	3 712,96	0,11				
7910000000 - TRANSF.CHARGES D'EXP	3 712,96	0,11			3 712,96	
-Dotations aux amortissements et provisions d'...	37 923,01	1,12	22 799,33	0,72	15 123,68	66,33
6811100000 - DOT.AMORT.IMMO.INCOR	1 620,00	0,05	1 620,00	0,05		
6811200000 - DOT.AMORT.IMMO.CORPO	36 303,01	1,08	21 179,33	0,67	15 123,68	71,41
Résultat d'exploitation	302 720,92	8,98	296 106,33	9,41	6 614,59	2,23
Produits financiers	11,31		86,58		-75,27	-86,94
7680000000 - AUTRES PRODUITS FINANCIER...	11,31		86,58		-75,27	-86,94
-Charges financières	5 971,09	0,18	6 380,51	0,20	-409,42	-6,42
6611000000 - INTERETS DES EMPRUNTS ET ...	1 771,01	0,05	2 692,24	0,09	-921,23	-34,22

- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES -

U.M.S

du 01/09/2023 au 31/08/2024

	31/08/2024 (12 Mois)	%	31/08/2023 (12 Mois)	%	Variation	
					Var N/N-1	%
6616000000 - INTERETS BANC. & SUR OPER...	4 200,08	0,12	3 688,27	0,12	511,81	13,88
Résultat financier	-5 959,78	-0,18	-6 293,93	-0,20	334,15	5,31
+/- Quote-parts sur opérations faites en comm...						
Résultat courant avant impôts (RCAI)	296 761,14	8,80	289 812,40	9,21	6 948,74	2,40
Produits exceptionnels	301,30	0,01	39,53		261,77	662,21
7780000000 - AUTRES PRODUITS EXCEPTION...	301,30	0,01	39,53		261,77	662,21
-Charges exceptionnelles	15 525,82	0,46	6 815,15	0,22	8 710,67	127,81
6714000000 - CREANC. DEVEN. IRRECOUV. ...	7 387,90	0,22			7 387,90	
6780000000 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONN...	59,92		19,82		40,10	202,32
6876000000 - DOT.PROV.DEPREC.EXCE	8 078,00	0,24	6 795,33	0,22	1 282,67	18,88
Résultat exceptionnel	-15 224,52	-0,45	-6 775,62	-0,22	-8 448,90	-124,70
-Impôt sur les bénéfices (impôt sur les socié...	55 806,00	1,66	56 056,00	1,78	-250,00	-0,45
6950000000 - IMPOTS S/LES BENEFIC	55 806,00	1,66	56 056,00	1,78	-250,00	-0,45
-Participation salariale						
Résultat net de l'exercice	225 730,62	6,70	226 980,78	7,21	-1 250,16	-0,55

LIASSE FISCALE

Imprimés fiscaux

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		2023-09-01		et clos le		2024-08-31		Régime simplifié d'imposition		☐		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		☒		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre								☐				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case								☐				
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société:						Adresse du siège social:						
U.M.S						145 Rue DES VIEILLES VIGNES						
SIRET						21600 LONGVIC						
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:						
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante												
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:												
						SIRET						
B ACTIVITÉ												
Activités exercées						Mécanique industrielle						
						Si vous avez changé d'activité, cochez la case						
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Résultat fiscal						Bénéfice imposable au taux normal		197 723		Déficit		
										0		
Bénéfice imposable à 15 %						42 500		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				0
2. Plus-values												
PV à long terme imposables à 15 %						0		PV à long terme imposables à 19 %		0		
								PV exonérées (art. 238 quinquedecies)		0		
Autres PV imposables à 19 %						0		PV à long terme imposables à 0%		0		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies						Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A						Autres dispositifs
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies						Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies						Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies						Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A						Zone de revitalisation rurale, art 44. quinquedecies
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies						
Société d'investissement immobilier cotée						Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
						0						0
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)												
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%										0		
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ												
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%												
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)												
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre												
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée												
N°						Nom						
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre												
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe												
N°						Nom						
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays												
N°						Nom						

H		COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																									
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?												☒		Si oui, indication du logiciel utilisé				MyUnisoft Comptabilité									
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:														Nom et adresse du conseil:													
Société ou indépendant :														Société ou indépendant :													
Cabinet LDS - Dijon																											
1 Rue du Rompot																											
21121 FONTAINE LES DIJON														Tél: 0380582058													
														Tél:													
OGA/OMGA				Viseur conventionné				(Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant:													
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :														Date: 2024-11-28													
														Lieu: LONGVIC													
														Qualité et nom du signataire:													
														Signature :													
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné																											
Examen de conformité fiscale (ECF)						prestataire :																					

ANNEXE AU FORMULAIRE N°2065-SD

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions				payées par la société elle-même				a			
				payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)								c			
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus :								e			
Libellé								Montant			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI								i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis								TOTAL (ligne a à e)			
J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass. gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SCA : associés gérants - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette impôt sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements, forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des versements versés :					
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titres de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titres de frais de professionnels, autre que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements		Indemnités forfaitaires	Remboursements			
Mr LE FLOCH 13 Rue DE LA HOUBLONNIERE 21490 ORGEUX FRANCK				100	2023						
Mr LE FLOCH 13 Rue DE LA HOUBLONNIERE 21490 ORGEUX FRANCK				100	2024						
SAS FINANCIERE LE FLOCH 145 Rue des Vieilles Vignes 21600 LONGVIC				6 650	2023						
SAS FINANCIERE LE FLOCH 145 Rue des Vieilles Vignes 21600 LONGVIC				6 650	2024						
K DIVERS											
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)											

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRERPISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS			
Montantcumulédes dons et versementsmentionnéssur les reçus, attestationsou tous autres documentset perçus au titre de l'exercice				
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice				



N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	U.M.S			Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise	145 Rue DES VIEILLES VIGNES 21600 LONGVIC							
SIRET	4 1 8 6 2 1 1 5 7 0 0 0 3 5							
Durée de l'exercice en nombre de mois*	1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
			Exercice N clos le 2024-08-31					
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé			TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	42 900	AG	42 657	243	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	562	AK	562		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	4 602	AQ	997	3 605	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	684 898	AS	602 953	81 945	
		Autres immobilisations corporelles	AT	95 015	AU	37 392	57 623	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	678	BI		678	
TOTAL (II)			BJ	828 655	BK	684 561	144 094	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	118 105	BM		118 105	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	816 862	BY	22 932	793 930	
		Autres créances (3)	BZ	61 639	CA		61 639	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	422	CE		422	
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	459 028	CG		459 028		
	Charges constatées d'avances (3) *	CH	88 612	CI		88 612		
	TOTAL (III)	CJ	1 544 668	CK	22 932	1 521 735		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	2 373 323	1A	707 494	1 665 829	
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR	27 519
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		U.M.S				Néant ☐ *		
							Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :8.100.)					DA	8 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)					DD	810	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	305 978
	Report à nouveau					DH	293 745	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	225 731	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK		
	TOTAL (I)					DL	834 364	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
	Avances conditionnées					DN		
	TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP		
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligatoires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	155 505	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs	EI	)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	497 453	
	Dettes fiscales et sociales					DY	175 342	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	3 165	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	831 466		
Écart de conversion passif *					TOTAL (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	1 665 829		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			- Écart de réévaluation libre			1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	677 083	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		U.M.S						Néant ☐ *		
		Exercice N								
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC			
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF			
		Services *	FG	3 371 106	FH		FI	3 371 106		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 371 106	FK		FL	3 371 106		
	Production stockée *						FM			
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	39 465		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	16 738		
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 068		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	3 428 377		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stocks (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	1 132 366		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	(2 605)		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	1 297 035		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	30 974		
	Salaires et traitements *						FY	489 028		
	Charges sociales (10)						FZ	140 902		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *			HS		GA	37 923
				- dotations aux provisions					GB	
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
				Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	33		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	3 125 656		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	302 721			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	11			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 971		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	5 971			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 960)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	296 761			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		U.M.S				Néant ☐ *	
							Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	301
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	301
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	7 388
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	60
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG	8 078
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	15 526
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)						HI	(15 225)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	55 806	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	3 428 689
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	3 202 959
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)						HN	225 731
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
	(2) Dont	{	produits de locations immobilières			HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1G	
	(3) Dont	{	- Crédit-bail mobilier *			HP	201 119
			- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées					1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)					HX	
	(6 ter) Dont	{	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
			- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9) Dont transfert de charges					A1	3 713
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs	A6		Obligatoires	A9
		dont cotisations facultatives Madelin	A7				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise		U.M.S						Néant ☐ *						
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
					Consécutives à une réévaluation pratiquée de l'exercice résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
					1	2	3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	43 462	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	(dont composants	L9	)	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	(dont composants	M1	)	KM		KN		KO				
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2	)	KP	4 602	KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				dont composants	M3	)	KS	620 641	KT		KU	64 257	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	26 202	KW		KX	34 921			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 839	LC		LD	16 053			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH	3 063	LI		LJ					
	Avances et acomptes				LK		LL		LM					
	TOTAL III				LN	672 346	LO		LP	115 231				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
		Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S						
Prêts et autres immobilisations financières				1T	678	1U		1V						
TOTAL IV				LQ	678	LR		LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	716 487	ØH		ØJ	115 231					
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
					Par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
					1	2			3	4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	43 462	1X		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions			IS		MG		MH	4 602	MI			
	Installations techniques, matériel et outillages industriels					IT		MJ		MK	684 898	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers			IU		MM		MN	61 123	MO			
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	33 892	MU			
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	3 063	NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG	3 063	NH	784 515	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	678	2G			
TOTAL IV					I3		NJ		NK	678	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	3 063	ØL	828 655	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		U.M.S				Néant ☒ *	
Exercice N clos le		2024-08-31					
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾	
				Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥		
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE							
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE							–
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE							=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		U.M.S						Néant ☐ *									
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice									
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN									
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ									
Autres immobilisations incorporelles		PE	41 599	PF	1 620	PG		PH	43 219								
TOTAL I		RK	41 599	RM	1 620	RN		RO	43 219								
Terrains		PI		PJ		PK		PL									
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ									
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU									
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	77	PW	920	PX		PY	997								
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	580 681	QA	22 272	QB		QC	602 953								
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	9 415	QE	8 157	QF		QG	17 572								
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK									
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 866	QM	4 954	QN		QO	19 820								
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT									
TOTAL II		QU	605 039	QV	36 303	QW		QX	641 342								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	646 638	ØP	37 923	ØQ		ØR	684 561								
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6					
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO			
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW – NY)		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *															
		Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise			U.M.S						Néant ☐ *	
NATURE DES PROVISIONS			Montant du début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 % ☐		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI) ☐		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations * ☐		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		D4		5T		5U	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participations	9U		9V	0	9W	0	9X	0
		- autres immobilisations financières (1) * ☐	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T	27 879	6U	8 078	6V	13 025	6W	22 932
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	27 879	TY	8 078	TZ	13 025	UA	22 932
	TOTAL GENERAL (I+II+III)			7C	27 879	UB	8 078	UC	13 025	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF	13 025				
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ	8 078	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Extensions

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

⑧

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		U.M.S					Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
					1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières			UT	678	UV		UW	678	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	27 519				27 519	
	Autres créances clients			UX	789 343		789 343			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			Z1						
	Personnel et comptes rattachés			UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	5 414		5 414			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	250		250			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	50 744		50 744			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
		Divers		VP						
	Groupe et associés (2)			VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	5 231		5 231			
Charges constatées d'avance			VS	88 612		88 612				
TOTAUX			VT	967 791	VU	939 594	VV	28 197		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1	2		3		4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y								
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 122	1 122					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	497 453	497 453						
Personnel et comptes rattachés		8C	81 081	81 081						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	44 979	44 979						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	36 223	36 223					
	Obligations cautionnées		VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	13 060	13 060					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J								
Groupe et associés (2)		VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 165	3 165						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2								
Produits constatés d'avance		8L								
TOTAUX		VY	677 083	VZ	677 083					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	21 930						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		U.M.S						Néant ☐		Exercice N clos le			
		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)						ET ☐		2024-08-31			
I. REINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	225 731
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) ☐		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE			XE	499	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art.39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG	499				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ☐		RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)				RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)				XX			XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*				XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)										I7	55 806	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI				L7		K7		
Régimes particuliers/ impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)						I8			
				- imposées au taux de 0%						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* ☐		{	- Plus-values nettes à court terme						WN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT ☐		Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI) ☐		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée) ☐				SW		WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro ☐				M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	282 036	
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	0
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)										WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV				
			- imposées au taux de 0 %						WH				
			- imposées au taux de 19 %						WP				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW				
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts ☐		(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	)		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI) ☐										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZY		
	Majoration d'amortissement *										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies) ☐	K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies) ☐		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5		XF		
			S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies) ☐		PA					
		ZFU -TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) ☐		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies) ☐		XC				
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 séxdecies) ☐	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS) ☐										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies) ☐		X9	41 813	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E) ☐		YH		)	XG	41813	
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies C)		YC						
		dont déduction exceptionnelle (art.39 decies B) ☐		YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies D)		Y0						
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) ☐		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI						
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies G) ☐		YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			

III. RESULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	41 813
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{	Bénéfice (I moins II)	XI	240 223		
		Déficit (II moins I)			XJ	0
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *			ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	240 223	XO	0

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

I REINTEGRATIONS DIVERSES	Exercice N
	Montant

II DEDUCTIONS DIVERSES	Exercice N
	Montant

Designation de l'entreprise		U.M.S				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					K4	0	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	0
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)					K5	0	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis-K5)					K6	0	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)					YJ	0	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)					YK	0	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES ☐							
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice					ZT	50 428	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT							
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice			Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI * ☐			ZV	0	ZW	0	
Provisions pour risques et charges * ☐							

TOTAUX		8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation *					

TOTAUX		9D	0	9E	0
Charges à payer					

TOTAUX		9K	0	9L	0
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	0	YO	0
		à reporter au tableau n° 2058-A-SD : Ligne WI Ligne WU			

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations ☐		Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

Désignation de l'entreprise		U.M.S										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	66 764	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	226 981		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	293 745						
TOTAL I		ØF	293 745	(N.B : le total I doit être égal au total II)		TOTAL II	ZH	293 745					
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	112 103					
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	171 126	)	XQ	210 061					
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	520 573					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	14 700					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage						YV						
	- Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	439 597					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	1 297 035					
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE						YW	24 621				
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z	6 353				
		Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD						YX	30 974				
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	(2 244)					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 176					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023) *						ØB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%					
	- Numéro de centre agréé *	XP					- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale		JH		n° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise	U.M.S	Néant ☐ *
-----------------------------	-------	----------------------------------

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle ☐
1		2	3	4	5	6
1	Acompte commande still	3 062		3 062		
	2023-06-19					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1) ☐
			19%	15% ou 12,80%	0%	
7	8	9	10			11

I-IMMOBILISATIONS

1						
---	--	--	--	--	--	--

II-AUTRES ELEMENTS

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme ☐					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9) ☐						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Détails : DIVERS

Autres, éléments : divers	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19%
		19%	15% ou 12,80%	0%	

Désignation de l'entreprise	U.M.S	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *
-----------------------------	-------	------------------------------------	----	---

A -ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées* ☐	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	Sur 3 ans (entreprises à l'IR)	0		0	0
	Sur 10 ans ☐	0		0	0
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) ☐	0		0	0
	TOTAL 1	0		0	0
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Sur 3 ans au titre de	N-1	0	0	0
		N-2	0	0	0
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) ☐	N-1	0	0	0
		N-2	0	0	0
		N-3	0	0	0
		N-4	0	0	0
		N-5	0	0	0
		N-6	0	0	0
		N-7	0	0	0
		N-8	0	0	0
		N-9	0	0	0
	TOTAL 2		0	0	0

B -PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐	
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL	0	0	0	0

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		U.M.S		Néant ☒										
		<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷</td> <td></td> </tr> <tr> <td>❶ Entreprises soumises à l'IS</td> <td>Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❶</td> <td></td> </tr> <tr> <td>❷ Entreprises soumises à l'IR</td> <td>Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶</td> <td></td> </tr> </table>				Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷			❶ Entreprises soumises à l'IS	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❶		❷ Entreprises soumises à l'IR	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶	
Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷														
❶ Entreprises soumises à l'IS	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❶													
❷ Entreprises soumises à l'IR	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶													
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU														
Origine		Moins-values à 12,8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %										
①		②		③										
Moins-values nettes N														
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1													
	N – 2													
	N – 3													
	N – 4													
	N – 5													
	N – 6													
	N – 7													
	N – 8													
	N – 9													
	N – 10													
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *														
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme										
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)								
①		②		③										
④		⑤		⑥										
Moins-values nettes N														
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1													
	N – 2													
	N – 3													
	N – 4													
	N – 5													
	N – 6													
	N – 7													
	N – 8													
	N – 9													
	N – 10													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise		U.M.S				Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} alinéas de l'article 39-1-5^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve				Montant de la réserve à la clôture de l'exercice	
		Donnant lieu à complément d'impôt		ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
①	②	③	④	⑤			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		U.M.S		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le	2023-09-01	et clos le	2024-08-31	Données en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	7
- Dont apprentis				YF	
- Dont handicapés				YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	3 371 106
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	3 371 106
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 068
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	39 465
Variation positive des stocks				OD	2 605
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	3 713
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	46 850
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	1 369 944
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				OR	674 190
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS	385 266
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	33
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				Og	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	2 429 434
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 – total 3)				OG	988 523
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.				SA	988 523
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	☒		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	3 371 106	Effectifs au sens de la CVAE *	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX			
Période de référence	GY	01/09/2023	GZ	31/08/2024	
Date de cessation	HR				

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital)

Néant

Exercice clos le	2024-08-31	N° SIRET	41862115700035		
Dénomination de l'entreprise	U.M.S				
Adresse (voie)	145 Rue DES VIEILLES VIGNES				
Code postal	21600	Ville	LONGVIC		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	6 650
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	100

I-CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	FINANCIERE LE FLOCH		
N° SIREN (si société établie en France)	499376051	% de détention	98,51	Nb de parts ou actions	6 650
Adresse	N° 145	Voie	Rue des Vieilles Vignes		
Code postal	21600	Commune	LONGVIC	Pays	FRANCE

II -CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

Néant ☒ *

Exercice clos le	2024-08-31	N° SIRET	41862115700035
Dénomination de l'entreprise	U.M.S		
Adresse (voie)	Rue DES VIEILLES VIGNES		
Code postal	21600	Ville	LONGVIC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : ☐	P5	0	
---	----	---	--

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du		2023-09-01		au		2024-08-31		ou Année :			
Dénomination de l'entreprise :								U.M.S	Néant ☒		
SIREN de l'entreprise		4	1	8	6	2	1	1	5	7	PME au sens communautaire (Cocher la case) ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septiesQ de l'annexe III au CGI)											
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐											
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)											
Dénomination et adresse											
SIREN											

I – RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE ¹

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

	dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE ⁴

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

III – CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N			
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			

NOUVEAUTÉS

- Trois nouveaux crédits d'impôt ont été créés par la loi de finances pour 2021 :

- le crédit d'impôt pour les bailleurs, personnes physiques domiciliées en France au sens de l'article 4 B du code général des impôts ou personnes morales au titre des abandons ou renoncations définitifs des loyers hors taxes et hors accessoires échus au titre du mois de novembre 2020, lorsqu'ils sont afférents à des locaux situés en France et consentis, au plus tard le 31 décembre 2021, au profit d'entreprises locataires (art. 20 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;
- le crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (art. 220 sexdecies du CGI) au titre des dépenses de création, d'exploitation et de numérisation de représentations théâtrales d'œuvres dramatiques qui s'applique aux demandes d'agrément provisoire déposées à compter du 1er janvier 2021 (art. 22 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;
- le crédit d'impôt en faveur des petites et moyennes entreprises au titre des dépenses engagées entre le 1er octobre 2020 et le 31 décembre 2021 pour la rénovation énergétique des bâtiments ou parties de bâtiments à usage tertiaire dont elles sont propriétaires ou locataires et qu'elles affectent à l'exercice de leur activité industrielle, commerciale, artisanale, libérale ou agricole (art. 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;

RAPPELS

- Depuis le 1er janvier 2018, le formulaire n° 2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique ([article 1649 quater B quater du CGI](#) modifié par la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).
- Depuis le 1^{er} janvier 2019, le CICE a un taux unique de 9 % (article 244 quater C du CGI) et s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte.
- Pour la réduction d'impôt mécénat prévue à l'article 238 bis du CGI, les entreprises ayant effectué plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt doivent déclarer des informations relatives aux dons et versements effectués (article 149 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019) sur le tableau III en annexe à cette déclaration.

⁴ Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

INFORMATIONS

Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'État :

- case "Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi" ;
- case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM"(article 244 quater B du CGI);
- case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif"(article 244 quater W du CGI)

III – MÉCÉNAT – LISTE DES BÉNÉFICIAIRES FINAUX ⁵

[illegible]

[illegible]

⁵ Tableau à remplir pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat prévue à l'article 238 bis du code général des impôts (BOI-BIC-RICI-20-30-20, § 130 et suivants).

⁶ L'entreprise se fait communiquer par l'organisme collecteur l'identité du bénéficiaire final ainsi que le montant et la date des versements correspondants et, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. Il en va de même lorsque l'entreprise effectue des dons et versements à des organismes éligibles au régime fiscal du mécénat tels que les fonds de dotation, les fondations et associations reconnues d'utilité publique, les fondations d'entreprises qui les reversent à d'autres organismes eux-mêmes éligibles dans les conditions prévues à l'article 238 bis du CGI (cf. §150 du BOI-BIC-ICI-20-30-20).

⁷ Valeur des biens et services reçus directement ou indirectement en contrepartie.

⁸ Numéro SIREN et, à défaut, numéro RNA si entité française.